

Province de Québec  
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 7<sup>e</sup> jour de mai 2012, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à 20h00, à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault  
Messieurs Serge Carrière, Michel Bisson et Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Michel Samson

Messieurs Alain Campbell et André Blanchet sont absents

Moment de réflexion

#### ORDRE DU JOUR:

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption des procès-verbaux des 10 et 16 avril 2012
- 03.- M. André Pilon, Taxe accise, patinoire et subvention
- 04.- Demande de l'Association des résidents du Lac-Hacquart
- 05.- Rapport du maire
- 06.- Rapport des conseillers, voirie, environnement et loisirs
- 05.- Période de questions
- 06.- Achat du sel de déglacage, achat en groupe UMQ
- 07.- Rapport incendie, nommer 2 pompiers pour être membre du CSI, liste des bâtiments à risque dans la municipalité,
- 08.- Budget pour formation informatique engagement d'un stagiaire (Café Internet)
- 09.- Compaction routes de gravier
- 10.- Financement 2012 du Carrefour de l'Info
- 11.- Tournoi de golf au profit de la Résidence Le Monarque de Plaisance
- 12.- Boîte postale communautaire Impasse Lesage
- 13.- Période de questions
- 14.- Adoption des comptes

12-05-066

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux  
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les corrections suivantes :  
l'item # 09 soit rapporté à l'item # 03

Adopté à l'unanimité

12-05-067

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Serge Carrière

QUE :

le procès-verbal de la séance du 10 avril soit et est adopté et que l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril soit reporté à la séance ordinaire de juin 2012 parce que 2 des 3 conseillers présents à cette séance sont absents

Adopté à l'unanimité

12-05-068

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise la Banque Nationale à déposer les sommes dues pour les comptes de taxes dans le compte bancaire de la municipalité. La signataire de cette entente sera Mme Gisèle Ethier

Adopté à l'unanimité

12-05-069

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité achète un billet pour le souper du tournoi de golf des maires de la MRC de Papineau qui se tiendra au Club de golf de Montpellier le samedi 7 juillet 2012. M. le maire soit et est autorisé à participer à cet événement

Adopté à l'unanimité

12-05-070

Il est proposé par M. le conseiller Serge Carrière  
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité loue une toilette chimique de Épursol pour l'activité (pièce de théâtre) qui se tiendra le 7 juillet à l'église de St-Emile. Un montant de 125.00 \$ est accordé pour cette location

Adopté à l'unanimité

12-05-071

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux  
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

Mme Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière soit et est autorisée à signer la convention du Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives, concernant la subvention pour le toit sur la patinoire;

QUE :

suivant les recommandations de l'ingénieur, Monsieur André Pilon, la Municipalité de St-Emile-de-Suffolk octroie le contrat au plus bas soumissionnaire soit : «Les Industries Harnois Inc» pour un montant total de 178 195.79 \$ incluant toutes les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

12-05-072

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Serge Carrière

QUE :

les travaux pour le réseau pluvial soient entrepris

Adopté à l'unanimité

12-05-073

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la subvention de 10 000.00 \$ de M. McMillan pour le réseau routier soit affectée sur le Chemin de la Montagne et sur le Rang Bisson

Adopté à l'unanimité

12-05-074

Il est proposé par M. le conseiller Serge Carrière  
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité paie la somme de 40.00 \$ pour l'inscription à des cours de formation ainsi que les coûts de transport (4 fois) les frais de déplacements à St-André-Avellin et Plaisance à Catherine Sicotte pour cette formation

Adopté à l'unanimité

12-05-075

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Serge Carrière

QU'

une somme de 600.00 \$ soit autorisée pour le Café Internet

Adopté à l'unanimité

12-05-076

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux  
appuyé par M. le conseiller Serge Carrière

QUE :

la municipalité alloue la somme de 500.00 \$ pour la journée environnement qui se tiendra le 26 mai 2012 à compter de 9h00. Le chèque sera fait au nom de Mme Louise Boudreault

Adopté à l'unanimité

12-05-077

Mandat à l'Union des Municipalité du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (Chlorure de Sodium).

ATTENDU que la municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU que l'article 14.7.1 du Code municipal :

- permet à une organisation municipale de conclure avec l'Union des municipalités du Québec une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'applique aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujetti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU que la proposition est renouvelé annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU que la municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour

ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

et résolu

QUE : la municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la municipalité, pour la saison 2012-2013;

QUE : pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE : si l'UMQ adjudge un contrat, la municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE : la municipalité reconnaît que l'UMQ recevra directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes; ledit taux est fixé annuellement et est inscrit dans le cahier des charges lors de l'appel d'offres public;

QU' UN : exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adopté à l'unanimité

12-05-078

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

suite à la décision du CSI, «Comité Service Incendie», Messieurs Jacques Proulx et Guy Bernard soit nommés pour représenter les pompiers sur ledit comité

Adopté à l'unanimité

12-05-079

Il est proposé par le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil approuve le plan préparé par M. Jean-Luc Gravel, chef pompier, concernant les risques incendies dans la municipalité

Adopté à l'unanimité

12-05-080

Il est proposé par M. le conseiller Serge Carrière  
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil alloue une somme de 3 500.00 \$ pour le financement du Carrefour de l'Info

Adopté à l'unanimité

12-05-081

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 002 à chèque numéro 100

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes de mai 2012

Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière

12-05-082

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson  
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

---

maire

secrétaire-trésorière